

Comité d'Intérêts de Quartier Arenc-Villette
Adresse postale 367 boulevard National
13003 Marseille

Marseille le 20 octobre 2025

À
Madame la Présidente du Conseil
Départemental des Bouches-du-Rhône
Hôtel du Département
52 avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20

**Objet : Demande d'installation d'une caméra de vidéoprotection – lampadaire -
Esplanade du Jardin de lecture, rue de Ruffi, 13003 Marseille**

Madame la Présidente,

Nous faisons suite au courrier des riverains et des représentants des copropriétés du secteur de la rue de Ruffi et de la rue Chanterac, joint à la présente, alertant sur une situation d'insécurité persistante aux abords du **Jardin de lecture des Archives Départementales**, équipement relevant de la compétence du Conseil Départemental.

Chaque soir, l'esplanade est occupée par des groupes de jeunes provoquant des **nuisances sonores importantes (musique, rodéos de scooters, attroupements nocturnes)** et des **troubles à l'ordre public**. Plusieurs faits graves ont déjà été signalés : agressions, menaces, vols, et dégradations dans les immeubles voisins.

Les habitants, comme les commerçants du secteur, se disent inquiets pour leur sécurité et expriment aujourd'hui un **sentiment d'abandon**. Malgré les multiples signalements adressés à la police et aux services de l'État, la situation demeure inchangée.

Aussi, au nom du **Comité d'Intérêts de Quartier Arenc-Villette**, nous sollicitons du Conseil Départemental l'étude et la mise en œuvre de **l'installation d'une caméra de vidéoprotection** sur l'esplanade du Jardin de lecture coté Ruffi et **un point d'éclairage coté entrée de jardin** car ce coin très obscur engendre de petits trafics

Ces équipements permettraient de dissuader les comportements délictueux, de renforcer la sécurité des usagers et des riverains, et d'appuyer les interventions des forces de l'ordre.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération distinguée.

Patrice Langer
Président du CIQ Arenc-Villette